

Liste des délibérations
Conseil municipal du 04 décembre 2023

Numéro	Objet	Décision du conseil
2023-091	Convention de partenariat avec les structures bénéficiaires de la mutualisation d'un outil de gestion des activités enfance-périscolaires et extrascolaires avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)	Approuvée
2023-092	Convention de réservation unique pour la réservation de logements sociaux - gestion en flux	Approuvée
2023-093	Fonctionnement de l'école municipale de musique (EMM) de Chatte pour l'année 2024-demande de subvention au Département de L'Isère	Approuvée
2023-094	Fonctionnement de l'école municipale de musique (EMM) de Chatte pour l'année 2024-demande de subvention à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)	Approuvée
2023-095	Décision Modificative N°6- Budget Commune	Approuvée
2023-096	Ouvertures de commerces cinq dimanches en 2024	Approuvée
2023-097	Suppression d'un poste d'enseignant artistique principal de 1ère classe pour 1h00 hebdomadaire en trombone suite à une mutation et recrutement d'un agent contractuel, sur un grade d'assistant d'enseignement artistique, enseignant en trombone pour 1h00 hebdomadaire, recruté sur un emploi permanent pour les emplois non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % d'un temps complet selon l'article L332-8 5° du code général de la fonction publique à compter du 08 janvier 2024.	Approuvée
2023-098	Suppression d'un poste d'Assistant de Conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe à temps complet et création d'un poste de bibliothécaire à temps complet à compter de février 2024 suite à la réussite au concours interne d'un agent de la collectivité.	Approuvée
2023-099	Convention de mise à disposition d'un adjoint administratif principal de 1ère classe avec l'ASA des Espinasses pour 2024	Approuvée
2023-100	Délibération de principe d'autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en 2024	Approuvée

Fait à Chatte, le 12 décembre 2023,

La secrétaire de séance
Marie-Christine DEYGAS



Le Maire
André ROUX

